



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180712-03

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 6 juillet 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2018 à 18h30, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Beatrice ADAMY à Jacques COUDOUR
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE

Conseiller.e.s absent.e.s : Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Serge PERCHE, Paul PERRIN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Paul SABATIER

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET, Mireille BASSET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

50

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES AUPRES DU COMITÉ TECHNIQUE**

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Considérant les articles 32 et 33 de la loi du 26 janvier 1984 et les décrets qui en découlent, portant sur l'organisation du Comité Technique,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 mars 2018 portant création d'un Comité Technique commun EPCI/CIAS,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 31 mai 2018 fixant le nombre de représentants du personnel auprès de cette instance et maintenant le paritarisme numérique.

Après avoir pris connaissance des propositions du rapporteur,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** comme suit la composition du Comité Technique pour la Communauté de Communes :
 - Titulaires : Tony BERNARD – Bernard GARCIA – Jean François DELAIRE – Marie-Noëlle BONNARD
 - Suppléants : Jacqueline MALOCHET – Philippe OSSEDAT – Nicole GIRY – Abdelhraman MEFTAH
- **Fixe** comme suit la composition du Comité Technique pour le CIAS :
 - Titulaire : Jean-Pierre DUBOST
 - Suppléant : Olivier CHAMBON

TOTAL VOTANTS : 50	Conseillers présents : 45	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50	Pour : 50	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

